



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RESEAU

DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

N°7 - 4 Novembre 2025

EN RESUME

Chancre coloré du platane : réapparition de cet organisme de quarantaine à Nantes

Processionnaire du pin: premier nid d'hiver

Auxiliaires: Activité en baisse

SOMMAIRE

Ravageurs.....P2

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Chancre coloré du platane

Pourridié des racines

Auxiliaires.....P6

Notes biodiversité.....P6

Avec le soutien financier de :



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

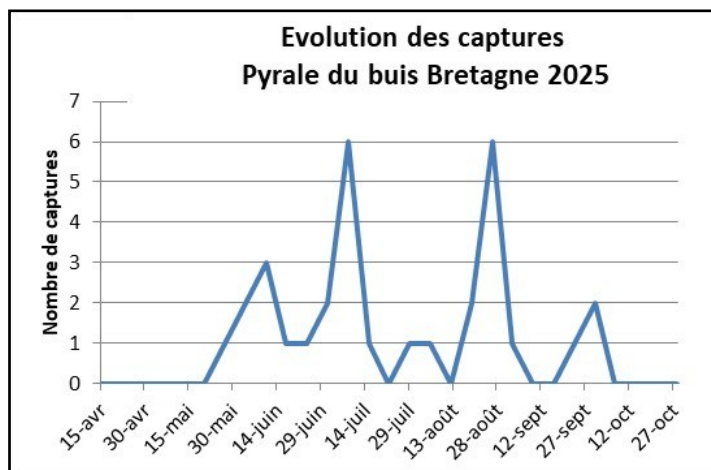


Action de la stratégie écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

Les premières chenilles de la deuxième génération 2025 ont émergé fin août début septembre. Cette génération est moins active que la première mais entraîne cependant des défoliations notamment dans le jardin du château de Josselin. Un vol tardif fin septembre semble s'apparenter à un troisième vol, rarement observé en Bretagne. Les conditions climatiques de cet été ont favorisé la reproduction du ravageur.

Les interventions au bacille de Thuringe sont à privilégier quand les chenilles sont à des stades peu avancés.



Réseau de piégeage:

Le réseau de piégeage s'étend sur différentes communes: Plougastel Daoulas, Plougoulm, Névez (29), Plérin (22), Josselin, Auray, Vannes (56), Rennes, Pleurtuit (35).

Les premiers papillons ont été piégés lors de la dernière décade de mai. Deux pics de vol sont enregistrés mi-juillet et fin-août. Malgré un été très clément, le nombre de papillons capturés reste très faible.

Méthode de lutte:

En préventif:

- Mettre en place des pièges à phéromones à partir du mois d'avril (redémarrage du vol différé suivant les années) qui permettent de capturer les mâles, de limiter les fécondations de femelles mais aussi d'être avisé de leur présence pour une mise en alerte;
- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;
- Couvrir les pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour lors des différents vols de la pyrale;

En curatif:

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis lors de leurs périodes d'activité;
- Couper les parties atteintes et les brûler;
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grande taille, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied de vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou brûler les chenilles;
- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages (Trichogrammes) dès l'apparition des premiers papillons;
- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique lorsque les chenilles se nourrissent;
- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;

[Vous trouverez ICI](#), une fiche pratique sur la lutte contre la pyrale du buis à l'aide du biocontrôle.



N° 7- 4 novembre 2025



La processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Après le vol estival des papillons de nuit, les premiers cocons apparaissent au sommet des grands pins. A ce stade, il n'y a pas de risque car les chenilles n'ont pas encore atteint le stade urticant. Conformément aux arrêtés préfectoraux, la surveillance des arbres à risque doit commencer. En cas d'observations vous devez signaler la présence sur le site internet dédié :

<https://alertespeces.fredon-bretagne.com/>



Cycle et mode de lutte de la chenille processionnaire du pin. (source : FREDON Bretagne)

Réseau de piégeage:

Un réseau de piégeage à l'aide de piège entonnoir à phéromone, a été installé dans différentes communes de la région.

Le réseau a été mis en place trop tardivement en 2025. Les conditions favorables ont précipité le vol qui a probablement débuté dans la deuxième quinzaine de juin. Les pièges ayant été posés dans la première partie de juillet, nous sommes donc passés à côté du début du vol.

Les premiers papillons ont été piégés en semaine 28 et le pic de vol est enregistré cette même semaine (habituellement celui-ci a lieu vers la fin juillet). Après cette période, les captures ont fortement baissé au mois d'août. Le vol 2025 aura été très précoce, le plus précoce depuis 2009. Ce vol est d'une intensité relativement faible puisque nous sommes sur une moyenne de captures par piège de 24 papillons soit une des moyennes les plus basses de ces 16 dernières années. **C'est dans le Morbihan et L'Ille et Vilaine que les cumuls sont les plus élevés. Le papillon a progressé vers l'Ouest notamment dans les Côtes d'Armor avec des captures sur la commune de Lézardrieux.**

Méthode de lutte:

En cette période automnale, les méthodes de luttas à mettre en place sont:

- ♦ Mise en place de nichoirs à mésanges (8 à 20 nichoirs / Ha sur la surface à protéger).
- ♦ Echenillage des pré-nids et des nids d'hiver (Risque de contact avec poils urticants).



Pour plus d'informations, consultez le recueil des méthodes de lutte de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)



N°7 - 4 novembre 2025



Le chancre coloré du platane : *Ceratocystis platani*

Le chancre coloré du platane disparu de la métropole nantaise depuis la première incursion en 2019 dans le quartier de Talensac, est réapparu rue Saint-Domingue à Nantes en septembre 2025.

Le champignon est classé comme organisme nuisible de quarantaine par l'Union européenne : son introduction et sa dissémination sont interdites en Europe et la lutte contre cet agent pathogène est obligatoire.

Le chancre coloré du platane est une maladie due à un champignon, *Ceratocystis platani*, qui touche exclusivement les platanes. Originaire des États-Unis, il a été introduit dans le sud de la France et en Italie pendant la Seconde Guerre mondiale. L'hypothèse la plus courante est qu'il aurait été amené sur des emballages en bois contaminés transportés par les troupes américaines. Sa présence s'est depuis progressivement étendue en Europe.

Le champignon infecte les racines et les parties aériennes des platanes. Il colonise les vaisseaux conducteurs de sève brute, limitant l'alimentation du platane infecté. Les feuilles de l'arbre jaunissent par branches entières. L'infection par *C. platani* se repère également par des tâches plus sombres sur l'écorce, de couleur brun orangé à bleu ou noir et en forme de flammes allongées. Le tissu sous ces tâches est nécrosé. Selon sa vigueur, un platane contaminé peut mourir en quelques mois ou quelques années.

Méthode de lutte:

Il n'existe pas de traitement contre le chancre coloré du platane. Le seul moyen d'éradiquer la maladie est d'abattre et de dessoucher l'arbre infecté avant son incinération.

Pour éviter la dispersion du chancre coloré du platane, il est recommandé de désinfecter soigneusement les outils servant à l'entretien des platanes et les outils de chantiers de voirie, lorsque ces travaux se trouvent à proximité de platanes.



A gauche : Platane mort affecté par le chancre coloré du platane.
A droite : Lésion sur écorce causée par le champignon
(Source: Maxime Guerin Plante & cité)



Pour plus d'information :

[Arrêté du 31 janvier 2025 relatif à la lutte contre *Ceratocystis platani* \(CERAFP\) agent pathogène du chancre coloré du platane](#)

[Guide de bonnes pratiques pour préserver les platanes du risque chancre coloré](#)

Le pourridié des racines: *Armillaria mellea*

Armillaria mellea attaque les arbres et arbustes d'ornements, fruitiers et forestiers, la vigne et exceptionnellement les conifères.

La forme qui apparaît sous l'écorce du champignon est constituée de cordons mycéliens blanchâtres très résistants.

Cordons mycéliens d'*Armillaria mellea* présents sous l'écorce d'un tulipier.
(source : FREDON Bretagne)



La forme aérienne apparaît en automne souvent en touffes importantes. Elle est constituée d'un pied élancé, jaune-brun, fibreux garni d'un anneau et d'un chapeau jaune doré. Ce chapeau est au début hémisphérique puis s'étale et s'aplatit avec le temps.

Ce champignon est présent dans tous les types de sols. Il se maintient sous forme de mycéliums dans les racines et les bois morts enfouis dans le sol.

Lorsque l'arbre est fortement attaqué, les formes aériennes du champignon apparaissent. Une fois l'arbre tué, *Armillaria mellea* se comporte alors comme un simple champignon sapro-trophe.

Bien que la maladie soit rencontrée dans tous types de sols, y compris les sables du cordon littoral, sa prolifération est fortement aggravée par la stagnation d'eau et les conditions asphyxiantes en général : sols lourds, hydromorphie, défaut de drainage, mouillères ou résurgences, compaction, ...

Armillaria mellea est responsable de la pourriture des parties vivantes du bois. Elle dégrade dans un premier temps le système racinaire de l'arbre puis le collet et la base du tronc entraînant un dépérissement plus ou moins rapide du sujet atteint.



Tulipier fortement attaqué, on peut apercevoir les formes aériennes d'*Armillaria mellea*.
(source : FREDON Bretagne)

Méthode de lutte:

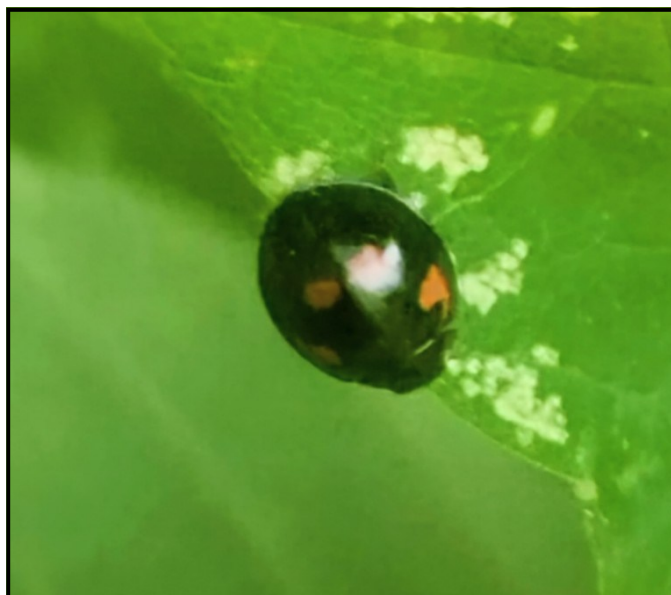
Il convient d'arracher, en prenant soin d'enlever toutes les racines, le ou les sujet atteints et de les brûler sur place. Il est conseillé de ne pas replanter d'arbre au même endroit.



Fructification d'*Armillaria mellea* sur une souche d'arbre coupé.
(source : FREDON Bretagne)

Auxiliaires

Les auxiliaires ne sont plus très actifs ces dernières semaines. On note une bonne présence de coccinelles, quelques syrphes et cécidomyies. Leur activité risque de baisser car les températures vont doucement diminuer.



Coccinelle à virgule (*Exochomus quadripustulatus*) prédatrice de cochenille pulvinaire.
(Photo: FREDON Bretagne)

Notes biodiversité

ACTU BIODIVERSITE: Les notes nationales du moment sur la biodiversité.



Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVELLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.



N° 7- 4 novembre 2025

